

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Nous avons vérifié les bilans de **Société d'Exploration Minière Vior Inc.** (société d'exploration) aux 30 juin 2010 et 2009 et les états des résultats, du résultat étendu, du déficit et cumul des autres éléments du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 juin 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Québec (Québec) Canada
Le 19 octobre 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 11070

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Bilans

	Aux 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents (note 3)	276 713	220 586
Placements temporaires	-	11
Sommes à recevoir (note 4)	165 195	316 312
Frais payés d'avance	6 856	7 704
	448 764	544 613
Placement à long terme (note 5)	-	11 431
Biens miniers (note 6)	4 497 463	4 126 839
Immobilisations corporelles , au coût moins l'amortissement cumulé de 3 776 \$ (5 130 \$ en 2009)	2 762	3 462
Actif incorporel , au coût moins l'amortissement cumulé de - \$ (12 141 \$ en 2009)	-	3 834
	4 948 989	4 690 179
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges		
Sociétés apparentées	25 903	70 602
Autres	93 976	61 632
	119 879	132 234
Passifs d'impôts futurs (note 13)	447 000	295 437
Composante dette des débetures convertibles (note 7)	206 572	-
	773 451	427 671
Capitaux propres		
Capital social (note 8)	28 768 088	28 466 147
Bons de souscription (note 9)	85 563	84 351
Options d'achat d'actions (note 10)	182 703	218 995
Surplus d'apport	1 133 774	1 055 071
Composante capitaux propres des débetures convertibles (note 7)	27 960	-
Déficit	(26 022 550)	(25 562 067)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	-	11
	4 175 538	4 262 508
	4 948 989	4 690 179

Engagements (note 17)

Événements subséquents (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(1)

Approuvé par le conseil,

(signé) Claude St-Jacques _____, administrateur

(signé) Pierre St-Jacques _____, administrateur

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Déficit et Cumul des autres éléments du résultat étendu

Déficit

	Exercices terminés les 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	25 562 067	23 709 928
Perte nette pour l'exercice	460 483	1 852 139
Solde à la fin de l'exercice	26 022 550	25 562 067

Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Exercices terminés les 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	11	3 600
Variation de la juste valeur des placements temporaires, déduction faite des impôts afférents de - \$ (638 \$ en 2009)	(11)	(3 589)
Solde à la fin de l'exercice	-	11

Le total du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu s'élève respectivement à 26 022 550 \$ et à 25 562 056 \$ aux 30 juin 2010 et 2009.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Résultats

	Exercices terminés les 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Produits		
Redevances	92 223	129 169
Intérêts créditeurs (débiteurs)	(78)	7 711
Gain à la vente de placements temporaires	266	4 227
Autres	55	-
	<u>92 466</u>	<u>141 107</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	163 056	151 563
Honoraires professionnels et frais de maintien	150 963	103 961
Honoraires de gestion	25 000	25 000
Loyer et frais de bureau	75 812	90 436
Rémunération à base d'actions	-	70 143
Publicité et promotion	10 991	15 989
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	1 697	1 197
Perte sur radiation de l'actif incorporel	3 834	-
Frais de déplacement	15 272	9 492
Recherche de propriétés minières	4 342	5 577
Intérêts et frais bancaires	961	1 980
Intérêts sur débetures convertibles	27 135	-
Accroissement de la valeur de la composante dette des débetures convertibles	16 572	-
Amortissement des immobilisations corporelles	789	463
Amortissement de l'actif incorporel	-	1 643
Impôt de la partie XII.6	18 500	18 676
Coût des biens miniers abandonnés ou radiés	52 543	2 043 488
Perte sur vente d'un placement à long terme	350	4 731
Moins-value durable d'un placement temporaire	-	3 000
	<u>567 817</u>	<u>2 547 339</u>
Perte avant les impôts futurs et la quote-part dans le bénéfice net (la perte nette) de la société satellite	(475 351)	(2 406 232)
Impôts futurs (note 13)	9 837	565 399
	<u>(465 514)</u>	<u>(1 840 833)</u>
Perte avant la quote-part dans le bénéfice net (la perte nette) de la société satellite	(465 514)	(1 840 833)
Quote-part dans le bénéfice net (la perte nette) de la société satellite (note 5)	5 031	(11 306)
	<u>(460 483)</u>	<u>(1 852 139)</u>
Perte nette pour l'exercice	(460 483)	(1 852 139)
Perte nette de base et diluée par action (note 14)	(0,005)	(0,023)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Résultat étendu

Résultat étendu

	Exercices terminés les 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Perte nette pour l'exercice	(460 483)	(1 852 139)
Autres éléments du résultat étendu		
Gain non réalisé sur les placements disponibles à la vente, déduction faite des impôts afférents de - \$ (- \$ en 2009)	-	11
Reclassement de la moins-value durable d'un placement disponible à la vente dans le résultat net, déduction faite des impôts afférents de -\$ (35\$ en 2009)	-	2 914
Reclassement de gains réalisés sur les placements disponibles à la vente dans le résultat net, déduction faite des impôts afférents de - \$ (603 \$ en 2009)	(11)	(6 514)
Résultat étendu pour l'exercice	(460 494)	(1 855 728)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Variation des capitaux propres

	Exercices terminés les 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Capital social (note 8)		
Solde au début de l'exercice	28 466 147	28 136 261
Financements accreditifs	428 989	150 000
Placements privés	-	158 020
Acquisitions de propriétés minières	-	2 000
Paiement d'un fournisseur	-	40 000
Paiement d'intérêts sur débetures convertibles	14 855	-
Bons de souscription exercés	66 109	-
Frais d'émission d'actions (note 11)	(208 012)	(20 134)
Solde à la fin de l'exercice	28 768 088	28 466 147
Bons de souscription (note 9)		
Solde au début de l'exercice	84 351	573 082
Octroyés	56 631	41 939
Échus	(42 411)	(530 670)
Exercés	(13 008)	-
Solde à la fin de l'exercice	85 563	84 351
Options d'achat d'actions (note 10)		
Solde au début de l'exercice	218 995	257 652
Rémunération à base d'actions	-	70 143
Échues	(15 000)	(108 800)
Annulées	(21 292)	-
Solde à la fin de l'exercice	182 703	218 995
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	1 055 071	344 823
Bons de souscription échus	42 411	530 670
Bons de souscription (unités) échus	-	9 279
Options d'achat d'actions échues	15 000	108 800
Options d'achat d'actions annulées	21 292	-
Options d'achat d'unités échues	-	61 499
Solde à la fin de l'exercice	1 133 774	1 055 071
Composante capitaux propres des débetures convertibles (note 7)		
Solde au début de l'exercice	-	-
Émission de débetures convertibles	27 960	-
Solde à la fin de l'exercice	27 960	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Variation des capitaux propres (suite)

	<u>Exercices terminés les 30 juin</u>	
	2010	2009
	\$	\$
Déficit		
Solde au début de l'exercice	(25 562 067)	(23 709 928)
Perte nette pour l'exercice	(460 483)	(1 852 139)
Solde à la fin de l'exercice	<u>(26 022 550)</u>	<u>(25 562 067)</u>
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de l'exercice	11	3 600
Autres éléments du résultat étendu	(11)	(3 589)
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>11</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Flux de trésorerie

	Exercices terminés les 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette pour l'exercice	(460 483)	(1 852 139)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents		
Intérêts sur débetures convertibles	27 135	-
Accroissement de la valeur de la composante dette des débetures convertibles	16 572	-
Amortissement des immobilisations corporelles	789	463
Amortissement de l'actif incorporel	-	1 643
Gain à la vente de placements temporaires	(266)	(4 227)
Perte sur vente d'un placement à long terme	350	4 731
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	1 697	1 197
Perte sur radiation de l'actif incorporel	3 834	-
Impôts futurs	(9 837)	(565 399)
Quote-part dans (le bénéfice net) la perte nette de la société satellite	(5 031)	11 306
Rémunération à base d'actions (note 10)	-	70 143
Coût des biens miniers abandonnés ou radiés	52 543	2 043 488
Moins-value durable d'un placement temporaire	-	3 000
	<u>(372 697)</u>	<u>(285 794)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Sommes à recevoir (note 11)	(3 090)	53 870
Frais payés d'avance	848	14 887
Comptes créditeurs et charges (note 11)	31 836	11 141
	<u>29 594</u>	<u>79 898</u>
	<u>(343 103)</u>	<u>(205 896)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débetures convertibles	250 000	-
Variation du capital social émis comptant, déduction faite des frais d'émission d'actions (note 11)	460 069	329 825
	<u>710 069</u>	<u>329 825</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources portés en diminution des biens miniers (note 11)	161 437	12 425
Produit de la vente de placements temporaires	266	9 875
Produit de la vente d'un placement à long terme	16 112	141 093
Acquisition de biens miniers (note 11)	(486 868)	(880 590)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 786)	(675)
	<u>(310 839)</u>	<u>(717 872)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents	56 127	(593 943)
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	220 586	814 529
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	<u>276 713</u>	<u>220 586</u>

Renseignements supplémentaires (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

1 Constitution et nature des activités

La Société d'Exploration Minière Vior Inc., (la « Société »), constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2010, la Société a enregistré une perte nette de 460 483\$. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'aménagement et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation, d'exercice de bons de souscription d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

2 Résumé des principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actifs et de passifs portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Les estimations importantes comprennent l'évaluation des crédits de droits remboursables pour perte et des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, les actifs et passifs d'impôts futurs, la possibilité de récupération des biens miniers, la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription octroyés ainsi que certaines charges à payer. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents comprennent l'encaisse, les fonds réservés à l'exploration et les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme hautement liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

Les fonds réservés à l'exploration se composent de trésorerie et de dépôts à terme et représentent le produit de financements non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces financements, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de biens miniers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

Placements temporaires

Les placements temporaires sont constitués de placements dans des Sociétés ouvertes qui ne s'inscrivent pas dans la définition de la trésorerie et des équivalents.

Les placements temporaires sont classés à titre de placements disponibles à la vente. Les transactions sont comptabilisées à la date de règlement et les placements sont constatés à leur juste valeur en utilisant le cours acheteur. Les gains et les pertes non réalisés sont constatés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, le cas échéant, au « Résultat étendu ». Lorsque les placements disponibles à la vente font l'objet d'une disposition ou d'une perte sur dépréciation, ces gains ou pertes sont reclassés dans le résultat net.

Placement à long terme

La participation dans la société satellite est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Instruments financiers

Les normes comptables exigent que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient initialement comptabilisés à leur juste valeur. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement: détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, prêts et créances ou passifs détenus à des fins autres que de transaction.

- **Détenus à des fins de transaction** – Les actifs financiers et les passifs financiers qui doivent être classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur, et les gains, les pertes et les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat net au cours de la période où ils surviennent. Le chapitre 3855 permet à une entité de désigner tout instrument financier comme détenu à des fins de transaction lors de la constatation initiale ou de l'adoption de la nouvelle norme comptable si des justes valeurs fiables sont disponibles, même si cet instrument ne respecte pas autrement la définition de titre détenu à des fins de transaction.
- **Disponibles à la vente** – Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés sont constatés directement dans les autres éléments du résultat étendu, sauf les pertes de valeur qui sont comptabilisées en résultats net. Lors de la décomptabilisation de l'actif financier, les gains ou pertes cumulés, auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, sont reclassés et comptabilisés en résultats net. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument financier.
- **Prêts et créances** – Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.
- **Passifs détenus à des fins autres que de transaction** – Les passifs financiers classés comme détenus à des fins autres que de transaction sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au coût en raison de leurs courtes échéances pour les comptes créditeurs et charges. La composante dette des débentures convertibles est comptabilisée à sa juste valeur lors de son émission et est réévaluée par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

Immobilisations corporelles et amortissement

La Société a changé sa méthode d'amortissement pour les immobilisations corporelles, laquelle passe de la méthode du solde dégressif à la méthode de l'amortissement linéaire. Selon cette dernière méthode, les immobilisations corporelles sont maintenant amorties sur leur durée de vie utile variant de cinq à dix ans par suite d'un changement relatif aux avantages futurs estimatifs liés à l'immobilisation en question et au rythme prévu d'utilisation de ces avantages. Ce changement a été appliqué prospectivement et n'a eu aucune incidence significative sur les résultats de l'exercice courant.

Actif incorporel et amortissement

L'actif incorporel, qui se compose des frais de développement du site Web, est comptabilisé au coût moins l'amortissement cumulé et est amorti selon la méthode du solde dégressif au taux de 30 %. Suite à l'adoption du chapitre 3064 «Écart d'acquisition et actifs incorporels» le 1^{er} juillet 2009, la Société a radié les frais de développement du site Web.

Biens miniers

La Société inscrit au coût ses participations dans les biens miniers et les aires d'intérêt géologiques, moins les paiements sur option reçus et autres recouvrements. Les frais d'exploration et de développement liés aux participations et aux projets sont capitalisés sur la base de blocs de claims spécifiques ou d'aires d'intérêt géologiques jusqu'à ce que les biens miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés. La valeur comptable des biens miniers fait régulièrement l'objet d'un test de dépréciation. Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des biens miniers après le début de la production ou radiés si les biens miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés. Les frais d'exploration généraux non liés à des biens miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation lors de situations indiquant une perte de valeur possible. Si c'est le cas, la direction doit déterminer si la valeur comptable du bien minier peut être recouvrée en mesurant sa juste valeur avant d'effectuer un test de recouvrabilité puisque la Société n'a pas suffisamment d'informations sur ses biens miniers pour estimer ses flux de trésorerie futurs. Lorsqu'il est établi qu'un bien minier a subi une perte de valeur, celui-ci est déprécié pour être ramené à sa juste valeur estimative.

Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursable pour perte en vertu de la Loi concernant les droits sur les mines. Ce crédit de droits remboursable sur les frais liés aux activités minières engagés au Québec, au taux de 12 % jusqu'au 30 mars 2010 et qui est passé à 14 % le 31 mars 2010 est comptabilisé en diminution des frais engagés. Depuis cette date, seule la moitié des frais d'exploration admissibles engagés au cours d'un exercice financier permet de bénéficier de ce crédit.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pourra atteindre 38,75 % du montant des frais d'exploration admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais engagés.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La Société suit les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA») pour la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Selon ces recommandations, la juste valeur des obligations liées à la mise hors service est inscrite à titre de passif au moyen d'une technique d'actualisation utilisant un taux d'intérêt sans risque au moment où les coûts sont engagés. Les soldes des actifs affectés sont augmentés de la valeur de ces obligations. Par la suite, les obligations seront désactualisées et les coûts initiaux capitalisés seront amortis sur la durée de vie des actifs affectés par cette obligation. Au 30 juin 2010 et 2009, la Société n'a aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

Capital social et actions accréditives

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement évaluées en fonction du cours des actions émises à la date de l'entente concernant leur émission.

Les actions accréditives sont émises en contrepartie du produit reçu, qui représente leur juste valeur. Lors de l'engagement de travaux d'exploration, la valeur comptable peut dépasser la valeur fiscale puisque la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs concernés.

Les frais d'émission d'actions et les impôts futurs découlant de l'écart entre la valeur comptable et fiscale des frais d'exploration sont présentés en diminution du capital social.

Régime de rémunération à base d'actions

La Société a établi un régime de rémunération à base d'actions qui est décrit à la note 10. Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, elle utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options octroyées. En conséquence, toutes les rémunérations à base d'actions sont imputées aux résultats dans les états financiers. Toute contrepartie reçue des participants au régime lors de l'exercice d'options est créditée au capital social.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice au cours duquel les écarts doivent se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Constatation des produits

Les produits tirés des redevances sont constatés à chaque mois selon les prévisions d'extraction établies au début de l'année et sont ajustés aux quantités réelles extraites au 30 juin et 31 décembre de chaque année, dans la mesure où la Société a l'assurance raisonnable de recouvrer ces montants. Ces redevances correspondent à 0,2 % de la valeur de l'or récupéré sur la propriété minière Mouska.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions participantes potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode du rachat d'actions, comme si toutes les actions participantes potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions participantes de la Société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

Nouvelles normes comptables

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450 « Frais de recherche et de développement ». Divers changements ont été apportés à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA aux fins d'uniformité. Ce nouveau chapitre s'applique aux états financiers relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Par conséquent, la Société applique ces nouvelles normes à son exercice commençant le 1^{er} juillet 2009. Le chapitre 3064 définit les normes que doivent adopter les entreprises à but lucratif pour constater, évaluer et présenter les écarts d'acquisition suite à leur constatation initiale ainsi que les actifs incorporels, et pour fournir l'information requise à cet égard. Les normes visant les écarts d'acquisition sont les mêmes que celles décrites à l'ancien chapitre 3062.

L'adoption de cette nouvelle norme comptable n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société, à l'exception de la radiation du développement du site Web.

En juin 2009, le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a publié des modifications au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, intitulé *Instruments financiers — Informations à fournir*, pour inclure de nouvelles obligations d'information sur l'établissement de la juste valeur des instruments financiers et pour accroître les obligations d'information sur le risque de liquidité. Ces modifications s'appliquent aux états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2010. Puisque ces modifications visent uniquement les obligations d'information, leur adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société. Les nouvelles informations requises ont été fournies à la note 16.

En juin 2009, le CNC a publié des modifications au chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, intitulé *Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation*, afin de préciser les circonstances dans lesquelles la perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente doit faire l'objet d'une reprise. Ces modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2008. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

3 Trésorerie et équivalents

	Aux 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Trésorerie et équivalents	5 512	110 958
Fonds réservés à l'exploration	271 201	109 628
	<u>276 713</u>	<u>220 586</u>

4 Sommes à recevoir

	Aux 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Sommes à recevoir en vertu d'une entente avec une société d'exploration minière	35 413	-
Redevances à recevoir	29 648	52 370
Taxes à la consommation à recevoir	6 738	10 257
Crédit d'impôt et droits miniers à recevoir	92 176	246 839
Autres	1 220	6 846
	<u>165 195</u>	<u>316 312</u>

5 Placement à long terme

	Aux 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Société Minière Orcapital Inc., à la valeur de consolidation (participation de - %, 4,81 % en 2009)		
Solde au début de l'exercice	11 431	168 561
Quote-part dans le bénéfice net (la perte nette) pour l'exercice	5 031	(11 306)
Vente de la participation	(16 462)	(145 824)
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>11 431</u>

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

6 Biens miniers

	# claims	Participation indivise %	Solde au 1 ^{er} juillet 2009 \$	Frais engagés \$	Biens miniers abandonnés ou radiés, crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources \$	Solde au 30 juin 2010 \$
Douay	98					
Propriété minière		100	23 730	1 404	-	25 134
Frais d'exploration			1 714 791	70 559	-	1 785 350
			<u>1 738 521</u>	<u>71 963</u>	<u>-</u>	<u>1 810 484</u>
Douay Ouest (1)	7					
Propriété minière		100	497 462	701	-	498 163
Frais d'exploration			1 700 305	307 739	(7 231)	2 000 813
			<u>2 197 767</u>	<u>308 440</u>	<u>(7 231)</u>	<u>2 498 976</u>
Douay Est	81					
Propriété minière		100	8 800	520	-	9 320
Frais d'exploration			21 073	1 874	-	22 947
			<u>29 873</u>	<u>2 394</u>	<u>-</u>	<u>32 267</u>
Autres						
Propriétés minières		-	44 404	9 892	(36 238)	18 058
Frais d'exploration			116 274	37 709	(16 305)	137 678
			<u>160 678</u>	<u>47 601</u>	<u>(52 543)</u>	<u>155 736</u>
			<u>4 126 839</u>	<u>430 398</u>	<u>(59 774)</u>	<u>4 497 463</u>

Tous les biens miniers sont situés au Québec.

(1) 2 claims sont détenus à 50 %.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

Variation des biens miniers

	<u>Exercices terminés les 30 juin</u>	
	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	4 126 839	5 354 365
Dépenses engagées au cours de l'exercice		
Acquisition de propriétés minières	-	27 000
Claims et permis	12 515	27 509
Géophysique	-	244 825
Géologie	223 350	315 311
Géochimie	-	11 600
Forage	674	232 120
Transport	18 224	28 100
Salaires	165 791	30 351
Hébergement	9 183	16 184
Analyses	661	30 157
	430 398	963 157
Biens miniers abandonnés ou radiés	(52 543)	(2 043 488)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	(7 231)	(147 195)
	370 624	(1 227 526)
Solde à la fin de l'exercice	4 497 463	4 126 839

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

7 Débentures convertibles

Le 17 juillet 2009, la Société a complété l'émission d'une débenture de 100 000 \$ convertible, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société au prix de 0,10 \$ l'action jusqu'au 17 juillet 2012. La débenture porte intérêt au taux de 12 % et est payable semestriellement en trésorerie ou en actions ordinaires au choix de la Société. La somme en capital sera exigible et payable par la Société le 17 juillet 2012 en trésorerie ou en actions ordinaires au choix de la Société. Cette débenture est accompagnée de 1 000 000 de bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ au cours des 12 premiers mois après la date de clôture et au prix de 0,13 \$ au cours de la période allant de 12 à 24 mois après la date de clôture.

Le 12 août 2009, la Société a complété l'émission d'une débenture de 150 000 \$ convertible, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société au prix de 0,10 \$ l'action jusqu'au 12 août 2012. La débenture porte intérêt au taux de 12 % et est payable semestriellement en trésorerie ou en actions ordinaires au choix de la Société. La somme en capital sera exigible et payable par la Société le 12 août 2012 en trésorerie ou en actions ordinaires au choix de la Société. Cette débenture est accompagnée de 1 500 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ au cours des 12 premiers mois après la date de clôture et au prix de 0,13 \$ au cours de la période allant de 12 à 24 mois après la date de clôture.

Ces débentures convertibles sont comptabilisées selon leur substance et sont présentées aux états financiers selon leur composante propre, évaluée à leur juste valeur respective au moment de leur émission. La composante dette est calculée à la valeur actualisée des paiements d'intérêt et du remboursement du capital escomptée à un taux représentant le taux d'intérêt qui aurait été demandé pour une débenture non convertible au moment de l'émission. La composante capitaux propres a été évaluée à partir du montant résiduel de la valeur de l'instrument pris dans son ensemble après déduction du montant déterminé séparément pour la composante passif.

	Composante dette	Composante capitaux propres	Total
	\$	\$	\$
Valeur à l'émission	190 000	27 960	217 960
Accroissement de la valeur de la composante dette	16 572	-	16 572
	<u>206 572</u>	<u>27 960</u>	<u>234 532</u>

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

8 Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, votantes et participantes, sans valeur nominale

Émis et entièrement payé

Le nombre d'actions du capital social a varié comme suit:

	<u>Exercices terminés les 30 juin</u>	
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Solde au début de l'exercice	84 432 882	80 333 382
Financements accreditifs *	3 553 846	1 250 000
Placements privés	-	2 499 500
Acquisition de propriétés minières	-	100 000
Paiement d'un fournisseur	-	250 000
Exercice de bons de souscription **	531 000	-
Paiement d'intérêts sur débetures convertibles ***	168 910	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>88 686 638</u>	<u>84 432 882</u>

*Le 8 octobre 2009, la Société a complété un placement privé accreditif de 300 000 \$ par l'émission de 2 400 000 actions de la Société au prix de 0,125 \$ l'action. Ce placement est accompagné de 600 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,18 \$ pour une période de 18 mois suivant la date de clôture du placement. Une juste valeur de 21 011 \$ a été attribuée aux bons de souscription. La Société s'est engagée, lors de ce placement, à ne pas émettre d'actions accreditives à un prix inférieur à 0,125 \$ sans le consentement du souscripteur principal et ce, jusqu'au 31 décembre 2009. Des frais d'émission d'actions de 21 278 \$ ont été engagés. Un montant de 300 000 \$ est réservé aux fins d'exploration et servira principalement à l'exploration des projets Douay, Douay Ouest et Beauchastel.

*Le 17 novembre 2009, la Société a complété un placement privé accreditif de 150 000 \$ par l'émission de 1 153 846 actions de la Société au prix de 0,13 \$ l'action. Des frais d'émission d'actions de 19 543 \$ ont été engagés, incluant l'émission de 80 768 bons de souscription permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,13 \$ au plus tard le 17 novembre 2011. Une juste valeur de 3 580 \$ a été attribuée aux bons de souscription. Un montant de 150 000 \$ est réservé aux fins d'exploration et servira principalement à l'exploration du projet Beauchastel.

**Le 8 février 2010, la Société a émis 531 000 actions pour un total de 53 100 \$ lors de l'exercice de bons de souscription.

***Les 9 février et 3 mars 2010, la Société a émis 168 910 actions en règlement des intérêts de 14 855 \$ dus sur les débetures convertibles.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

9 Bons de souscription

	Exercices terminés les 30 juin			
	2010		2009	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et exerçables au début de l'exercice	3 565 513	0,20	12 846 292	0,30
Octroyés	3 180 768	0,14	1 874 750	0,12
Échus	(1 690 763)	0,29	(11 155 529)	0,30
Exercés	(531 000)	0,10	-	-
En circulation et exerçables à la fin de l'exercice	4 524 518	0,13	3 565 513	0,20

Le tableau suivant résume la date d'échéance des bons de souscription en circulation et exerçables :

93 750 bons de souscription à 0,15 \$ jusqu'en mars 2011;
1 250 000 bons de souscription à 0,13 \$ jusqu'en juin 2011;
1 000 000 bons de souscription à 0,12 \$ jusqu'en juillet 2010 et à 0,13 \$ jusqu'en juillet 2011;
1 500 000 bons de souscription à 0,12 \$ jusqu'en août 2010 et à 0,13 \$ jusqu'en août 2011;
600 000 bons de souscription à 0,18 \$ expirent en avril 2011;
80 768 bons de souscription à 0,13 \$ expirent en novembre 2011.

La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée selon le modèle de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

	Exercices terminés les 30 juin	
	2010	2009
Taux d'intérêt sans risque	0,956 %	0,92 %
Volatilité prévue	117 %	118 %
Taux de rendement des actions	zéro	zéro
Durée de vie prévue	1,5 an	1,5 an
Juste valeur des bons de souscription octroyés	0,018 \$	0,022 \$

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

10 Options d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel certains employés clés, dirigeants, administrateurs, consultants, fournisseurs de services et des services de relations avec les investisseurs peuvent se voir octroyer des options d'achat d'actions de la Société. Un maximum de 4 686 262 options (4 686 262 en 2009) peuvent ainsi être octroyées (maximum de 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur des employés clés, dirigeants, administrateurs et consultants et maximum de 2 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur des fournisseurs de services de relations avec les investisseurs).

Les options sont exerçables sur une période maximale de cinq ans après la date d'octroi, dix ans après cette date pour les options octroyées avant le 1^{er} juillet 2003. Les options sont acquises lors de leur octroi, à l'exception de 250 000 options octroyées à un consultant au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, lesquelles seront acquises à la suite de la réalisation d'un échantillon en vrac sur le projet Douay Ouest.

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions depuis le 1^{er} juillet 2008 et résumant l'information relative aux options d'achat d'actions à prix fixes en circulation et exerçables au 30 juin 2010 :

	Exercices terminés les 30 juin			
	2010		2009	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	3 695 000	0,13	2 900 000	0,16
Octroyées	-	-	1 595 000	0,10
Échues	(120 000)	0,15	(800 000)	0,16
Annulées	(200 000)	0,16	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	3 375 000	0,14	3 695 000	0,13
Exerçables à la fin de l'exercice	3 125 000	0,14	3 445 000	0,13

Le tableau suivant résume l'information concernant les options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 30 juin 2010:

Prix de levée	Options en circulation au 30 juin 2010	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$	Options actuellement exerçables	Prix de levée moyen pondéré \$
entre 0,10 \$ et 0,20 \$	3 235 000	2,71	0,12	2 985 000	0,13
entre 0,255 \$ et 0,265 \$	140 000	1,59	0,26	140 000	0,26

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

La juste valeur des options d'achat d'actions a été estimée selon le modèle de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Taux d'intérêt sans risque	-	2,08 %
Volatilité prévue	-	88 %
Taux de rendement des actions	-	zéro
Durée de vie prévue	-	5 ans
Juste valeur des options d'achat d'actions octroyées	-	0,04 \$

11 État des flux de trésorerie

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents liés aux activités d'exploitation, de financement et d'investissement :

	<u>Exercices terminés les 30 juin</u>	
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Acquisition de biens miniers incluse dans les comptes créditeurs et charges	2 529	59 000
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à recevoir comptabilisés en réduction des biens miniers	91 727	245 934
Bons de souscription octroyés et inclus dans le capital social	21 011	41 939
Bons de souscription octroyés lors de l'émission des débentures convertibles	32 040	-
Bons de souscription octroyés et inclus dans les frais d'émission	3 580	-
Bons de souscription exercés et inclus dans le capital social	13 008	-
Bons de souscription (unités) échus et inclus dans le surplus d'apport	-	9 279
Options d'achat d'unités échues et incluses dans le surplus d'apport	-	61 499
Frais d'émission d'actions découlant de la renonciation aux déductions fiscales inclus dans le capital social	161 400	-
Acquisition de biens miniers en contrepartie de l'émission d'actions	-	2 000
Paiement d'un fournisseur en contrepartie de l'émission d'actions	-	40 000
Intérêts sur débentures convertibles à payer inclus dans les comptes créditeurs et charges	12 280	-

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

12 Opérations entre parties apparentées

La Société a effectué les opérations suivantes avec des sociétés détenues par des administrateurs :

	2010	2009
	\$	\$
Dépenses capitalisées dans des biens miniers	104 795	51 436
Honoraires de gestion	25 000	25 000
Loyer et frais de bureau	33 462	35 176
Recherche de propriétés minières	925	314

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

Depuis mars 2009, les dépenses capitalisées dans des biens miniers et la recherche de propriétés minières se composent principalement de frais liés à l'exploration et de services fournis par une compagnie détenue par un administrateur de la Société.

Les honoraires de gestion, le loyer et les frais de bureau sont liés aux services administratifs et de présidence du conseil fournis par une société de gestion. Les honoraires de gestion représentent des honoraires versés au président du conseil, et le loyer et les frais de bureau sont composés de dépenses administratives de la Société.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

13 Impôts sur les bénéfices

Le rapprochement de la provision pour les impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec les impôts sur les bénéfices figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	Exercices terminés les 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Perte avant les impôts futurs et la quote-part dans la perte nette de la société satellite	(475 351)	(2 406 232)
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 30,4 % (30,9 % en 2009)	(145 000)	(744 000)
Expiration de pertes autres qu'en capital	31 000	45 000
Dépenses non déductibles (revenus non imposables) aux fins fiscales	5 000	(4 000)
Variation de la provision pour moins-value	88 000	20 000
Écart entre le taux d'imposition courant et le taux d'imposition futur	33 000	93 000
Frais d'émission d'actions sans incidence sur les résultats	(12 000)	(6 000)
Autres	(9 837)	30 601
Impôts futurs	(9 837)	(565 399)

Les éléments importants de passifs et d'actifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

	Exercices terminés les 30 juin	
	2010	2009
	\$	\$
Passifs d'impôts futurs		
Biens miniers	(476 000)	(323 437)
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital	669 000	568 000
Pertes en capital	256 000	256 000
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	17 000	15 000
Frais d'émission	42 000	56 000
Autres	13 000	13 000
Provision pour moins-value	(968 000)	(880 000)
	29 000	28 000
Passifs d'impôts futurs nets	(447 000)	(295 437)

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

Au 30 juin 2010, les pertes autres qu'en capital s'établissent comme suit :

Date d'échéance	Fédéral \$	Provincial \$
2014	158 000	149 000
2015	252 000	227 000
2026	260 000	216 000
2027	482 000	441 000
2028	519 000	516 000
2029	380 000	380 000
2030	489 000	488 000
	<hr/>	<hr/>
	2 540 000	2 417 000

14 Résultat par action

Pour les exercices terminés les 30 juin 2010 et 2009, il n'y avait aucune différence entre la perte nette de base et diluée par action étant donné que l'effet dilutif des débetures convertibles n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été anti-dilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation (87 164 106 en 2010 et 81 314 471 en 2009).

	2010	2009
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	87 164 106	81 314 471
Débetures convertibles	270 063	-
	<hr/>	<hr/>
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	87 434 169	81 314 471

Éléments exclus du calcul de la perte nette diluée par action puisque leur prix d'exercice était supérieur à la cote moyenne des actions ordinaires

Options d'achat d'actions	3 375 000	3 695 000
Bons de souscription	4 524 518	3 565 513

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

15 Gestion du capital

La Société gère sa structure du capital et fait les ajustements sur celle-ci, selon les fonds disponibles pour la Société, de façon à être en mesure d'appuyer l'acquisition et l'exploration des propriétés minières. Puisqu'il s'agit d'une société d'exploration minière, le conseil d'administration n'établit pas de critères de mesure sur le rendement du capital pour sa gestion mais préfère se fier à l'expertise des dirigeants de la Société pour maintenir le développement futur de l'entreprise.

De l'avis de la direction, en incluant l'encaissement d'un montant de 1 500 000 \$ en juillet 2010 et d'un montant de 432 000 \$ en septembre 2010 au fonds de roulement du 30 juin 2010, dont 271 201 \$ sont réservés à l'exploration, cela permettra de couvrir toutes les dépenses courantes pour au moins les 12 prochains mois. De plus, suite à la signature de l'entente avec Aurvista, celle-ci dépensera 2 500 000 \$ en travaux d'exploration au cours des 18 prochains mois sur les propriétés optionnées.

Les propriétés dans lesquelles la Société détient actuellement une participation en sont au stade de l'exploration. Donc, la Société est dépendante du financement externe pour financer ses activités. Pour réaliser son plan d'exploration et régler ses frais administratifs, la Société utilisera son fonds de roulement existant et obtiendra le financement nécessaire au besoin. La Société continuera à évaluer de nouvelles propriétés et cherchera à acquérir des participations dans d'autres propriétés si elle juge qu'il y a suffisamment de potentiel géologique et économique et si elle dispose des ressources financières nécessaires pour le faire.

Les autres opérations qui ont eu une incidence sur les capitaux propres sont présentées dans le capital social (voir note 8).

La direction révisé régulièrement son approche de gestion du capital et juge que cette approche est raisonnable, étant donné la taille de la Société. La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme constituant son capital.

Il n'y a eu aucun changement dans l'approche de la Société quant à la gestion du capital pour l'exercice terminé le 30 juin 2010. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

16 Instruments financiers

Classification

La classification des instruments financiers aux 30 juin 2010 et 2009 se résume ainsi:

					Au 30 juin 2010	
					Valeur comptable	Juste valeur
	Détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs détenus à des fins autres que de transaction	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents	276 713	-	-	-	276 713	276 713
Sommes à recevoir (1)	-	-	66 281	-	66 281	66 281
	276 713	-	66 281	-	342 994	342 994
Passifs financiers						
Comptes créditeurs et charges	-	-	-	119 879	119 879	119 879
Composante dette des débitures convertibles	-	-	-	206 572	206 572	206 572
	-	-	-	326 451	326 451	326 451
Au 30 juin 2009						
				Valeur comptable		Juste valeur
	Détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs détenus à des fins autres que de transaction	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents	220 586	-	-	-	220 586	220 586
Placements temporaires	-	11	-	-	11	11
Sommes à recevoir (1)	-	-	59 216	-	59 216	59 216
	220 586	11	59 216	-	279 813	279 813
Passifs financiers						
Comptes créditeurs et charges	-	-	-	132 234	132 234	132 234

(1) Excluent le crédit d'impôt et les droits miniers à recevoir ainsi que les taxes à la consommation à recevoir

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

Les sommes à recevoir et les comptes créditeurs et charges sont des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. La trésorerie et les équivalents sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur des placements temporaires disponibles à la vente est établie au moyen du cours acheteur dans le marché actif le plus avantageux pour ces instruments auquel la Société a immédiatement accès. Lorsqu'un cours acheteur n'est pas disponible, la Société utilise le cours de clôture de l'opération la plus récente touchant cet instrument.

La composante dette des débetures convertibles est classée comme passifs détenus à des fins autres que de transaction. Elle est comptabilisée à sa juste valeur lors de son émission et est réévaluée par la suite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société utilise un taux d'actualisation de 25 % pour déterminer la juste valeur des débetures convertibles.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 - évaluation basée sur des prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 - techniques d'évaluation basées sur des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs ou sur des prix cotés d'instruments identiques ou semblables cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données autres que des prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données obtenues principalement à partir de données de marché observables ou qui sont corroborées par des données de marché observables par corrélation ou par un autre moyen.

Niveau 3 - techniques d'évaluation basées sur des données importantes non observables.

Un instrument financier doit être classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan au 30 juin 2010, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur décrite ci-dessus :

	Niveau 1
Instruments financiers	\$
Trésorerie et équivalents	<u>276 713</u>

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

Facteurs de risque

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte associé à l'incapacité de la contrepartie de respecter ses obligations de paiement. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents ainsi qu'aux sommes à recevoir. Les instruments financiers inclus dans les sommes à recevoir consistent en intérêts et redevances. Le risque de crédit lié à ces sommes provient d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. La direction croit que le risque de crédit relativement aux instruments financiers inclus dans les sommes à recevoir est écarté et que le risque de crédit lié aux redevances est minimal, parce que la Société a signé une entente avec une société minière majeure. Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents est limité étant donné que la Société conclut des contrats avec des banques canadiennes et leurs filiales.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'approche de la Société dans la gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations lorsque celles-ci viendront à échéance. Au 30 juin 2010, la Société affichait une trésorerie de 276 713 \$, dont un montant de 271 201\$ pour les frais d'exploration (220 586 \$ au 30 juin 2009 dont 109 628 \$ pour les frais d'exploration) pour régler ses passifs à court terme de 119 879 \$ (132 234 \$ au 30 juin 2009). Le niveau des liquidités sera augmenté au cours du premier trimestre 2011 par l'encaissement d'un montant de 1 500 000 \$ (note 18) suite à l'option des projets du secteur Douay et d'un montant de 432 000 \$ suite à un placement privé. Toutes les obligations financières de la Société ont des échéances contractuelles de moins de 30 jours et sont assujetties à des conditions de commerce normales. La Société a l'intention de régler les intérêts et le capital des débetures convertibles par l'émission d'actions de la Société.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change et d'autres risques de prix comme le risque lié aux marchés boursiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique actuelle de la Société consiste à investir l'excès de trésorerie principalement dans des dépôts à terme et/ou dans des comptes portant intérêt auprès de banques canadiennes et de leurs filiales.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2010, un changement de taux de plus ou moins 1 % aux soldes bancaires n'aurait pas eu d'incidence importante sur les résultats et le résultat étendu.

Au 30 juin 2010, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Sommes à recevoir	Sans intérêt
Comptes créditeurs et charges	Sans intérêt
Composante dette des débetures convertibles	Taux d'intérêt de 12 %

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

Risque de change

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien et la majorité des achats est effectuée dans cette devise. Il en résulte une faible exposition de la Société au risque de change.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des marchés boursiers.

Les variations de la juste valeur des placements temporaires disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Il n'y a aucun de risque pour la Société puisque que la valeur comptable des placements temporaires au 30 juin 2010 était nulle.

17 Engagements

La Société s'est engagée à consacrer une somme de 450 000 \$ en frais d'exploration au Canada d'ici le 31 décembre 2010 et à transférer ces dépenses fiscales aux souscripteurs de ses placements en actions accreditives réalisés en octobre et novembre 2009. Au 30 juin 2010, la Société avait dépensé une somme de 178 799 \$ à l'égard de ces engagements.

La Société a un bail de location pour ses bureaux administratifs avec une société détenue par un administrateur. Le bail est d'une durée de cinq ans commençant le 1^{er} novembre 2009 et se terminant le 31 octobre 2014. Le coût annuel est de 16 800 \$ et sera sujet à une augmentation annuelle selon l'indice des prix à la consommation avec un minimum de 2 %, par an.

18 Événements subséquents

Le 5 juillet 2010, la Société a signé une entente avec Aurvista Gold Corp. (« Aurvista »). En vertu de cette entente, Aurvista a versé 1 500 000 \$ à la Société à titre de paiement initial pour ainsi acquérir 25 % de la participation de la Société dans les propriétés du secteur Douay. Dans les 18 prochains mois, Aurvista devra dépenser 2 500 000 \$ en frais d'exploration sur les propriétés. Au terme de cette période, Aurvista aura l'option d'acquérir une participation additionnelle de 25 % en contrepartie d'un deuxième paiement de 1 500 000 \$. Aurvista sera l'opérateur des travaux.

Le 10 août 2010, la Société a émis 75 087 actions en règlement des intérêts de 6 007 \$ dus sur une débenture convertible.

Le 24 août 2010, la Société a racheté la participation résiduelle de 50 % dans 2 claims miniers du projet Douay Ouest en contrepartie de 40 000 \$ et de l'émission de 400 000 actions de la Société et de 200 000 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur d'acquérir une action de la Société au prix de 0,12 \$ l'action jusqu'au 24 août 2015. Si la Société décide de mettre en production ou de vendre le dépôt du projet Douay Ouest, elle devra payer une somme additionnelle de 80 000 \$ et émettre 400 000 actions additionnelles ainsi que 200 000 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur d'acquérir une action de la Société à un prix de 33 1/3 % plus élevé que la moyenne des 10 jours de transaction précédant la date d'émission des bons de souscription, sous réserve d'un prix d'exercice minimum de 0,10 \$ et ce, pour une période de 5 ans suivant l'émission des bons.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010 et 2009

Le 31 août 2010, la Société a signé une entente d'une période de 18 mois avec Aurvista. En vertu de cette entente, la Société devra aviser Aurvista de toute émission qui excédera 5 000 000 d'actions. Aurvista pourra alors exercer son droit de premier refus et aura le droit mais non l'obligation de souscrire en partie ou en totalité au financement proposé. Cette entente exclut toute émission résultant de titres convertibles déjà en circulation au moment de la signature de l'entente. Les options d'achat d'actions sont également exclues de cette entente. Durant cette période, si la Société désire acquérir d'autres biens miniers situés à l'extérieur de l'aire d'intérêt tel que décrit dans l'entente signée le 5 juillet 2010 avec Aurvista, cette dernière pourra, à sa discrétion, acquérir 50 % de ces biens miniers en payant à la Société 50 % du coût d'acquisition.

Le 1^{er} septembre 2010, la Société a émis 111 401 actions en règlement des intérêts de 9 469 \$ dus sur une débenture convertible.

Le 24 septembre 2010, la Société a complété un placement privé de 432 000 \$ par l'émission de 5 400 000 actions de la Société au prix de 0,08 \$ l'action. Ce placement est accompagné de 4 320 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,10 \$ pour une période de 18 mois suivant la date de clôture du placement.

Le 24 septembre 2010, la Société a vendu à Aurvista 50 % de sa participation dans les 2 claims miniers du projet Douay Ouest qu'elle a acquise le 24 août 2010 pour un montant de 36 000 \$.